

Antoine-François de Fourcroy

15 juin 1755-16 décembre 1809

Né à Paris d'un père apothicaire, Fourcroy est introduit par l'intermédiaire de Vicq d'Azyr, ami de la famille, dans le milieu de la société royale de médecine. Bénéficiant de ce patronage et des ressources de la capitale en matière d'enseignement scientifique, il obtient le doctorat en médecine (1780) et se spécialise en chimie. Ses travaux lui valent un poste de professeur à l'école vétérinaire de Maisons-Alfort, puis au Jardin du Roi. Membre de plusieurs sociétés savantes, il est admis en 1785 à l'Académie des sciences.

Ayant souffert de la précarité financière de sa famille, il accueille la Révolution en républicain égalitariste. Électeur suppléant aux Etats généraux puis à la Convention, il siège effectivement dans cette assemblée à partir de juillet 1793 et devient membre du Comité d'Instruction publique. Après Thermidor, il fait partie du Comité de Salut public. Il est mêlé dans ces comités à l'élaboration de la législation scolaire (création des écoles centrales, de l'Ecole centrale des Travaux publics, des écoles de santé).

Élu au Corps législatif, il siège au Conseil des Anciens de novembre 1795 à mai 1797. Nommé conseiller d'Etat (décembre 1799), il devient directeur général de l'Instruction publique en mars 1802. C'est à ce titre qu'il rédige les différents textes législatifs et réglementaires concernant l'instruction publique. Mais, écarté en 1808 de la grande maîtrise de l'Université impériale nouvellement instituée au profit du conservateur Louis de Fontanes, il se retire avec amertume de la vie publique et meurt quelques mois après.